

# Formation des élus locaux

Mai à octobre 2010



Agréé par le Ministère de l'Intérieur  
pour la formation des élus locaux

## Toulouse – Bordeaux

Et sur demande : Agen, Albi, Auch, Cahors,  
Carcassonne, Foix, Mont de Marsan, Montpellier,  
Rodez, Tarbes...

### Des séminaires de formation spécifiquement adaptés aux élus locaux.

Nos sessions de formation visent non seulement à donner aux élus les bases techniques permettant d'appréhender les questions locales mais surtout à leur apporter un soutien pratique dans l'exercice de leur mandat. Il ne s'agit donc pas de formations purement théoriques mais de formation intégrant, le plus possible, des exemples concrets et des outils pouvant être directement transposés dans leur collectivité.

### Des sessions courtes (18h00 – 21h00) ou longues (10h00 – 17h00)

Pour mieux répondre aux demandes des participants nous proposons des formations de courtes durées (18h00 à 21h00), les mardis à Toulouse et jeudi à Bordeaux.

Certaines formations longues (10h00 à 17h00) sont organisées en semaine ou le samedi.

Enfin, sur certains sujets et en fonction des demandes, des séminaires « formation action » sont organisées en effectifs limités et sur une journée complète.

### Nos formations se déroulent à Toulouse et Bordeaux.

**Sur votre demande, elles peuvent être organisées au plus près de vous.** Nous sommes ainsi en mesure d'organiser nos formations à Albi, Cahors, Rodez, Foix, Tarbes, Mont de Marsan, Montpellier, Agen, Auch ou Carcassonne, sous réserve de votre demande et d'un nombre minimal d'inscrits.  
**Mentionnez cette demande sur le formulaire de réponse.**

Les frais d'inscription à ces formations sont pris en charge par votre collectivité à laquelle nous adresserons une convention de formation dès réception de votre demande (cf. dernière page).

## La réglementation et le financement des campagnes électorales et de la vie politique

La formation rappellera la réglementation des campagnes électorales et l'utilisation des outils de communication en période électorale.

Cette formation permettra également de présenter les modalités de financement des campagnes électorales et la combinaison des différents dispositifs permettant **d'atteindre jusqu'à 83% de financement public** de la campagne électorale.

Bordeaux : mercredi 12 mai 2010 – 18h00  
Toulouse : jeudi 20 mai 2010 – 18h00

## Relations avec la presse – l'écrit

Connaître les éléments de la relation avec les journalistes. Savoir choisir les éléments à utiliser pour la réalisation d'un communiqué de presse ou d'un dossier de presse, au travers d'exercices pratiques.

Cette formation se déroule sur une journée complète (10h00 – 17h00)

Bordeaux : jeudi 20 mai 2010 – 10h00  
Toulouse : samedi 22 mai 2010 – 10h00

## Prise de parole en public

La formation est axée sur des exercices pratiques et évolutifs avec de nombreux exercices filmés.

Il est conseillé de suivre les sessions de façon régulière pour pouvoir progresser dans la maîtrise des techniques de la prise de parole.

**Attention : cette formation se déroule en effectifs limités et sur une journée complète (10h00 – 17h00)**

Bordeaux : samedi 22 mai 2010 – 10h00  
Toulouse : samedi 5 juin 2010 – 10h00

## Actualité des collectivités locales : le point sur la réforme des collectivités locales

La réforme des collectivités locales est en cours de discussion au Parlement.

Mode de scrutin des conseillers territoriaux et répartition des compétences, impacts sur l'intercommunalité, tous ces points font débat et l'objet de vives discussions.

La formation fera le point sur les dernières évolutions de cette réforme et ses conséquences prévisibles notamment en terme de redécoupage cantonal.

Bordeaux : mercredi 16 juin 2010 – 18h00  
Toulouse : samedi 25 juin 2010 – 10h00

## Formation action : l'analyse financière de votre collectivité

En 2010, nous proposons un séminaire d'analyse financière rétrospective et prospective en effectif limité. Les participants doivent disposer des comptes administratifs de leur collectivité et d'un ordinateur portable.

Préalablement à la formation, les participants auront saisis ces comptes administratifs dans le modèle d'analyse.

**La formation permettra d'une part de vérifier les saisies effectuées et de travailler sur l'interprétation des données. La deuxième partie de la formation sera consacrée à l'analyse prospective.**

Bordeaux (2 sessions au choix) :

- vendredi 9 juillet 2010 de 10h00 à 17h00,
- samedi 10 juillet 2010 de 10h00 à 17h00.

Toulouse : samedi 17 juillet 2010 de 10h00 à 17h00.

## Formation action : La création et l'administration d'un site internet

L'outil internet est une composante essentielle de la communication locale. Les participants pourront apprendre à créer et à maintenir un site Web bâti à partir d'un modèle composé de 3 pages.

**La formation permettra de travailler pratiquement à l'élaboration d'un site internet.**

**L'objectif étant la mise en ligne du site internet à la fin du stage.**

**Les participants devront avoir rédigé le texte de leur site sur la base d'un dossier qui leur sera adressé préalablement à la formation.**

**Un nom de domaine et un hébergement d'un an seront offerts aux participants.**

Bordeaux (2 sessions au choix des participants) :

- vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2010 de 10h00 à 17h00,
- samedi 2 octobre 2010 de 10h00 à 17h00.

Toulouse : samedi 16 octobre 2010 de 10h00 à 17h00.

## Préparer le DOB 2011

A l'approche de la période d'élaboration budgétaire, cette formation permettra de définir une méthode d'analyse et d'intervention pour le débat d'orientations budgétaires.

La formation se déroule sur la base des données budgétaires de votre collectivité.

Bordeaux : mercredi 13 octobre 2010 – 18h00  
Toulouse : mardi 12 octobre 2010 – 18h00

Retrouvez l'actualité de nos formations sur notre site internet :

[www.briand.avocats.fr](http://www.briand.avocats.fr)

## Le droit à la formation des élus locaux

Le droit à la formation des élus locaux a été reconnu par le titre III de la loi du 3 février 1992. Le montant des crédits affectés est limité à 20% du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être versés aux élus du conseil municipal et **les frais de formation des élus locaux sont des dépenses obligatoires pour les communes.**

La jurisprudence administrative a eu l'occasion de rappeler que la formation est un droit absolu et que l'absence de crédits inscrits ou leur faiblesse ne saurait faire obstacle à l'inscription d'un élu. La collectivité ne peut s'opposer à la demande d'inscription que dans l'hypothèse où le coût de la formation est excessif ou que son thème est hors de rapport avec le mandat local (par exemple des cours de langues étrangères).

En outre, l'élu a le libre choix de l'organisme de formation, la commune ne saurait ainsi réserver le bénéfice de l'organisation des formations à un seul organisme.

## Comment s'inscrire à nos formations ?

Renvoyez nous le bulletin d'inscription ci-dessous. Dès sa réception nous adresserons, pour régularisation, une convention simplifiée de formation à votre collectivité et nous vous confirmerons votre inscription.

## Où se déroulent nos formations ?

Nos formations se déroulent à Toulouse (en principe en nos locaux 30 rue du Languedoc – métro et parking Carmes) et à Bordeaux (en principe à l'Hôtel IBIS Mériadeck). La confirmation du lieu interviendra lors de l'envoi des convocations). **Nos formations peuvent également être organisées au plus près de chez vous, en fonction de votre demande, contactez nous pour plus d'informations.**

### BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER A :

Cabinet d'Avocats Sacha BRIAND – 30 rue du Languedoc 31000 Toulouse  
tél : 05 61 00 15 30 – fax : 05 61 00 15 31 mail : [briand.avocats@orange.fr](mailto:briand.avocats@orange.fr)

Je souhaite m'inscrire aux formations suivantes :

- Réglementation et financement des campagnes électorales et de la vie politique
- Prise de parole en public \* (tarif spécial)
- Relations avec la presse – l'écrit \* (tarif spécial)
- Actualité des collectivités locales
- Formation action : l'analyse financière de votre collectivité \* (tarif spécial)  
Pour Bordeaux  9/07 ou  10/07
- Formation action : la création et l'administration d'un site internet \* (tarif spécial)  
Pour Bordeaux  10/09 ou  11/09
- Préparer le DOB (orientations budgétaires)

Choix du lieu :  Toulouse  Bordeaux

nom : .....  
prénom .....  
collectivité : .....  
adresse collectivité : .....  
.....  
adresse personnelle : .....  
.....  
tél portable (info par sms) : .....  
fax personnel : .....  
mail personnel : .....

Signature :

Tarif en fonction de la taille de la collectivité	<input type="checkbox"/> < 10 000 hab. 160 €	<input type="checkbox"/> < 20 000 hab. 210 €	<input type="checkbox"/> < 50 000 hab. 270 €	<input type="checkbox"/> < 200 000 hab. 370 €	<input type="checkbox"/> > 200 000 hab. 500 €
Tarif en fonction de la taille de la collectivité	<input type="checkbox"/> < 50 000 hab. 400 €		<input type="checkbox"/> < 200 000 hab. 500 €	<input type="checkbox"/> > 200 000 hab. 600 €	